



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Wallis-et-Futuna

Question écrite n° 12801

Texte de la question

M. Victor Brial sollicite de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité l'acquisition de deux ambulances permettant le transport des personnes handicapées moteurs de Wallis-et-Futuna. Aujourd'hui, les quelque 600 handicapés du territoire dont 80 souffrent de handicaps lourds ne bénéficient pas d'un suivi thérapeutique régulier faute de pouvoir se rendre au centre de soins le plus proche. Afin de répondre à ces situations extrêmes d'injustice et d'exclusion et de manière à utiliser au mieux les dispositifs de prise en charge des malades existants, il souhaite que des solutions rapides soient apportées à cette carence.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'acquisition de deux ambulances permettant le transport des personnes handicapées moteurs de Wallis-et-Futuna. Les crédits en faveur du système de santé de Wallis-et-Futuna ont été très fortement augmentés cette année puisqu'ils sont de 57 MF au lieu de 41 MF en 1997. Cette augmentation est confirmée dans le projet de la loi de finances initiale pour 1999. Il revient aux responsables locaux de déterminer la meilleure utilisation possible de ces crédits et d'estimer l'urgence de l'acquisition des deux ambulances mentionnées. Selon les informations dont dispose le ministère de l'emploi et de la solidarité le service de santé de Wallis, la circonscription (mairie) et l'association des handicapés disposent de 4 ambulances. A Futuna le service de santé possède 2 ambulances. Le remplacement des anciens véhicules peut-être prévu dans le cadre pluriannuel d'achat de matériel.

Données clés

Auteur : [M. Victor Brial](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12801

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 1998, page 1876

Réponse publiée le : 4 janvier 1999, page 55